



## Lycée Buffon, à Paris

M. Vaudremer, Architecte

### **La Construction moderne** 5<sup>ème</sup> année – 1889-1890

19 octobre 1889 – pp 19-20

Le lycée Buffon est disposé pour recevoir 800 élèves – dont 450 externes et 350 demi-pensionnaires.

Dégagé sur trois faces, le terrain occupé par les bâtiments du nouveau lycée est compris entre le boulevard de Vaugirard – sur lequel s'élève la façade principale – et les rues de Vaugirard et de Staël.

La plus grande portion de ce terrain, en forme de trapèze, comporte une longueur d'environ 155 mètres et une largeur moyenne de 90 mètres. Les dimensions de la portion plus petite sont d'environ 60 mètres sur 33. Sur cette dernière s'élèvent des bâtiments *annexes* contenant les *cuisines* et les *réfectoires* ; et sur la plus grande sont disposés les bâtiments du lycée proprement dit.

Le corps de bâtiment principal s'élevant, avec ses deux pavillons latéraux, en bordure sur le boulevard de Vaugirard contient :

1° Au rez-de-chaussée, à droite et à gauche d'un grand vestibule d'entrée, la loge du *concierge* et la *salle d'attente* ; puis d'un côté *le parloir* et, de l'autre, *l'ambulance* dans les pavillons. Là aussi sont placées les *salles de réunion des professeurs*, avec les *vestiaires* qui les accompagnent. Une grande *salle des pas-perdus*, à laquelle donne accès un large degré, s'ouvre largement sur la première cour entourée de galeries vitrées : c'est la cour de l'administration.

2° le premier étage de ce même bâtiment central est occupé totalement par les appartements du *proviseur*. Au deuxième étage sont les logements du *censeur* et de l'*économe*. Et enfin, au troisième étage des pavillons sont, à droite, le logement du *surveillant général*, et, à gauche, celui du *commis de l'économat*.

Au rez-de-chaussée des bâtiments transversaux qui séparent les deux grandes cours de récréations des deux cours centrales – celle de l'administration et celle du *gymnase* – se trouvent les divers locaux administratifs : cabinets du *proviseur* et de son *secrétaire* d'un côté, et de l'autre, ceux de l'*économe* et du *censeur*, etc. A la suite sont, d'un côté, les *bibliothèques*, et de l'autre, les *grandes classes*.

Le bâtiment principal en bordure sur la rue de Staël contient, au rez-de-chaussée, le *gymnase*, très vaste salle dont le sol est au niveau de la rue, et à laquelle donnent accès, par les deux

vestibules situés à ses extrémités, des degrés rachetant la différence entre ce niveau et celui du rez-de-chaussée de l'établissement.

Les bâtiments en aile sur la même rue contiennent, toujours au rez-de-chaussée, les *préaux couverts*, très vastes.

Au-dessus du gymnase, sous les combles métalliques, est installée une très grande *salle de dessin*, aux deux côtés de laquelle sont des *amphithéâtres de chimie* et de *physique*. Des *salles de physique*, de *manipulations chimiques*, et deux autres amphithéâtres de physique et de chimie accompagnés de *laboratoires*, occupent encore le premier étage des bâtiments en aile sur la rue de Staël.

Enfin, les bâtiments en aile sur le boulevard de Vaugirard (façade principale) et ceux qui font retour, d'une part sur la rue de Vaugirard et, de l'autre, parallèlement à la clôture mitoyenne – dont les sépare une cour de service - ces bâtiments contiennent, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, des suites de *classes* et d'*études*.

Dans les combles des bâtiments qui séparent les cours centrales des grandes cours sont installés les logements des maîtres d'étude : grandes et belles chambres à coucher.

Les bâtiments en annexe, complètement séparés du reste de l'établissement auquel les relie seul un passage couvert, contiennent, des deux côtés d'une cour, les réfectoires au rez-de-chaussée, et les cuisines en sous-sol. A l'extrémité de ces bâtiments sont : au rez-de-chaussée les logements du cuisinier chef et de son aide principal ; au-dessus sont les chambres des cuisiniers et marmitons.

Au premier étage de ces bâtiments annexes sont situées les chambres à coucher composant le logement du personnel.

Les devis dressés par l'architecte du nouveau lycée s'élevaient à la somme de six millions et cinq cent mille francs. L'adjudication des travaux a procuré des rabais tels que la dépense définitive ne s'élève, paraît-il, qu'à la somme de cinq millions, en chiffre rond.

Est-il nécessaire de faire remarquer la facilité et la rapidité des communications que procurent, ici, les dégagements larges et commodes du plan de M. Vaudremer ? – Non. Cela se lit clairement au premier coup d'œil jeté sur les plans. Les plus sévères prescriptions de l'hygiène ont été observées ici, tant sous le rapport de la ventilation *naturelle*, abondante, et de l'éclairage des locaux, qu'au point de vue du chauffage (par la vapeur : système Geneste-Herscher), que de l'alimentation d'eau et de l'évacuation, par les appareils les plus perfectionnés – c'est-à-dire les plus simplifiés.

Quant à ce qui est de l'aspect intérieur et extérieur : rien de plus gai, de plus finement coloré et doucement lumineux ; rien de plus harmonieux comme modelé, de plus spirituel comme détails. C'est simple, varié, et néanmoins empreint d'unité.

Pourquoi faut-il qu'avec le plus grand nombre de ses confrères, l'éminent auteur de ces plans scolaires s'en tienne encore à la coquetterie de la *cour cloîtrée*, de la circulation ouverte à la pluie oblique, aux courants d'air ? Pourquoi ne pas profiter de ces grandes et belles cours (esplanades où se peuvent tailler et diriger les arbres qu'on y plante, de façon à ménager le jour et l'air nécessaires à l'hygiène scolaire), pourquoi les *classes* et les *études* n'y prennent-elles pas le *jour*, l'*air* et le *calme*, au lieu de chercher ces conditions de bien-être et de repos scolaire sur des rues plus ou moins étroites, à reflets dangereux pour la vue, des boulevards poussiéreux et bruyants, ou des courettes de service, avec vis-à-vis de murs mitoyens ?

C'est que le *cloître* dans les lycées – de garçons ou de filles – et dans les hôpitaux : c'est comme la *cathédrale* dans les hôpitaux ou les prisons, ou les hospices : c'est le *morceau pittoresque*, le *dessert artistique* auquel l'architecte renoncera difficilement.